

ENSEIGNANT(E) SPECIALISÉ(E) Troubles Neuro-Développementaux

IMPLANTATION DU POSTE	<p>Circonscription ASH 1 poste</p> <p style="text-align: right;">ACS ITSP G0180</p>
MISSIONS	<p>Placé(e) sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education nationale de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés, dans le cadre de l'école inclusive l'enseignant(e) spécialisé(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contribue à la scolarisation des élèves présentant des troubles intellectuels, de la communication, du spectre de l'autisme, spécifiques des apprentissages (DYS), du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) ; ➤ Assure un rôle ressource auprès des Inspecteur(trice)s de l'Education nationale et des chef(fe)s d'établissements ; ➤ Participe à la formation des personnels (enseignant(e)s accueillant ou susceptibles d'accueillir ces élèves, personnes intervenant en tant qu'aide humaine auprès des élèves reconnus handicapés par la MDPH) ;
FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Enseigner régulièrement auprès d'élèves ou de groupes d'élèves ; ➤ Aider à la scolarisation des élèves présentant un handicap, sur le département du Calvados, en tant que personne ressource ; ➤ Analyser les situations de scolarisation des élèves et être force de propositions pour les aménagements et pour le matériel pédagogique nécessaire ; ➤ Procéder à des observations et des évaluations de situations d'élèves afin de contribuer à la réflexion des pôles ressources de circonscription ou des équipes éducatives ; ➤ Contribuer aux équipes de suivi de scolarisation ; ➤ Travailler en partenariat avec les différents acteurs (familles, enseignant(e)s référent(e)s de secteur, équipes pédagogiques, personnels de la MDPH, professionnels extérieurs) ; ➤ Travailler en collaboration avec les partenaires du pôle pédagogique pour le handicap et avec l'équipe de la circonscription ASH ; ➤ Aider à l'appropriation de techniques spécifiques, d'aide à la communication, du matériel pédagogique adapté.
COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etre titulaire du CAPPEI* (ou titre équivalent) ou s'engager à le présenter ; ➤ Posséder le sens de la communication et du travail en équipe ; ➤ Maîtriser l'outil informatique ; ➤ Entretenir une information théorique.
MODALITES DE RECRUTEMENT	<p>Les enseignant(e)s adressent au PSEP un courrier de motivation, accompagné d'un curriculum vitae, sous couvert de l'IEN de leur circonscription.</p> <p>Ils/Elles sont reçu(e)s par une commission qui détermine leur aptitude à exercer les fonctions et établit un rang de classement des candidatures retenues.</p>
SITUATION ADMINISTRATIVE	Nomination à titre définitif.

* Parcours de formation recommandé :

- Troubles psychiques (module d'approfondissement ou MIN)